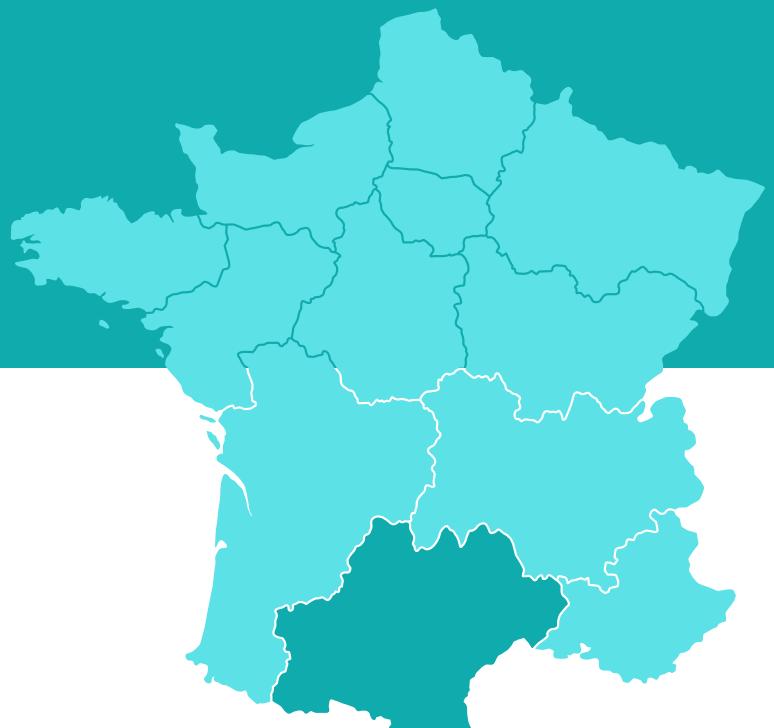


# PORTRAIT

## de quartiers

Saint-Ambroix (Gard)



# LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE L'OCCITANIE

## CHIFFRES CLÉS [1]

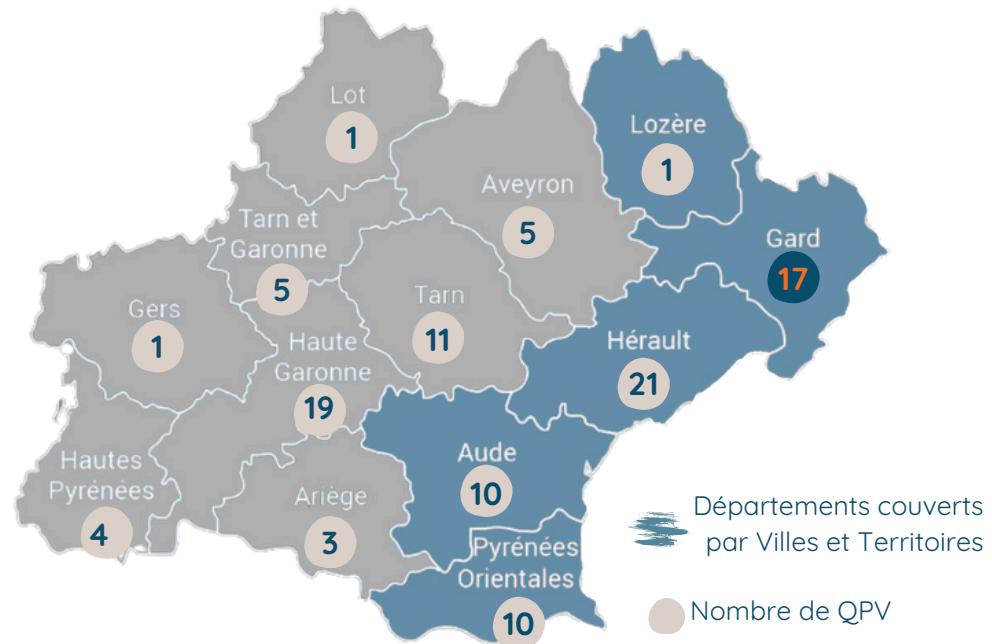
393 100 habitants

108 quartiers prioritaires

7% de la population

65 modification de périmètres

8 communes entrantes [2]



## DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 37.3%
- Part des 75 ans et + : 7.5%
- Indice de jeunesse : 1.4
- Part des femmes : 52.2%
- Part des familles monoparentales : 33.2%

## LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 17.3%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 36.7%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 18.2%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 17%
- Part des logements vacants : 14.9%

## ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 29.9%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 57.8%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 18.2%

## EMPLOI

- Taux de chômage : 31.8%
- Taux d'emploi : 40.9%
- Taux d'emploi des femmes : 35.3%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 22.7%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 34.5%

## Sources

[1] Insee : [Données 2020](#) / [2] : En savoir + : [Site de la DREETS](#)

# LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU GARD

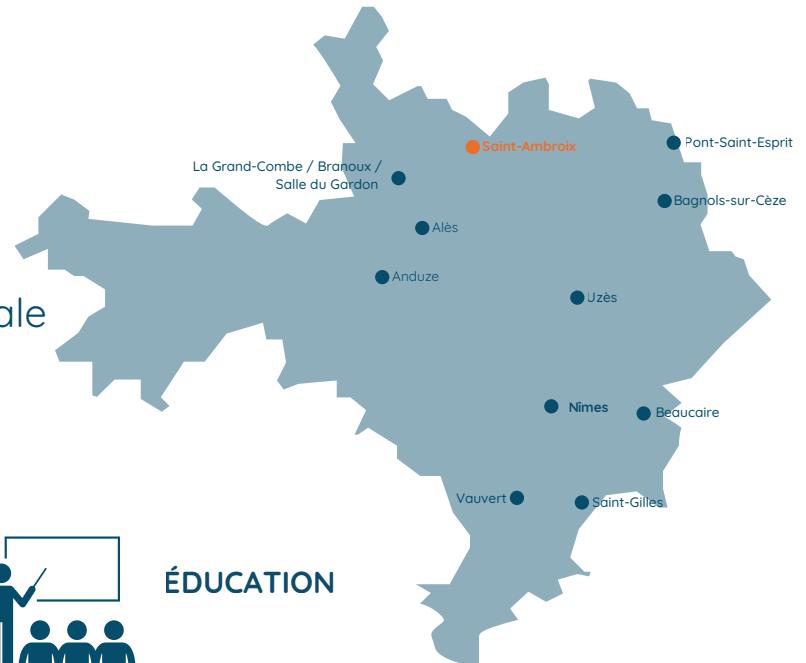
Photo Ville de Saint-Ambroix

## CHIFFRES CLÉS [3]

17 quartiers prioritaires

77 683 habitants

10.3% de la population départementale



### DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 37.1%
- Indice de jeunesse : 1.3
- Part des 75 ans et + : 8.3%
- Part des femmes : 52.7%
- Part des familles monoparentales : 31.9%



### ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 31.7%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 59.7%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 12.8%



### LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 14.6%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 39.3%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 15.9%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 21.1%
- Part des logements vacants : 14%



### EMPLOI

- Taux de chômage : 38.7%
- Taux d'emploi : 34.3%
- Taux d'emploi des femmes : 28.1%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 17.7%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 28.6%

### Source

[3] Insee : [Données 2020](#)

# LE QUARTIER CENTRE VILLE

## UN QUARTIER AU COEUR D'UN CENTRE ANCIEN

Saint-Ambroix compte 3 324 habitants et constitue la ville centre de la Communauté de Communes Cévennes (23 communes pour 19 475 habitants).

Le quartier prioritaire est situé en centre ville qui est l'un des deux pôles de vie de la ville : Mairie, Maison des Associations, collège, équipements sportifs, gare ferroviaire, etc. Ce centre ancien est doté de commerces de proximité et de services à la personne, de marchés et de foires.

“ —

Le centre ville est “la centralité historique, patrimoniale, l'image et l'identité de la ville de Saint-Ambroix. C'est ce quartier qui est concerné par la Politique de la ville avec le périmètre de l'Ecusson.

La ville accueille deux écoles primaires et deux collèges et possède un service multi-accueil collectif, qu'un pôle jeunesse et une mission locale jeunes.



“ —

Saint-Ambroix possède la particularité d'avoir un tissu associatif culturel important, riche et varié (70 associations). La collectivité se base sur cette richesse pour élaborer une saison culturelle qui s'appuie sur les propositions des acteurs culturels du territoire. L'action culturelle tisse le lien social et favorise les relations humaines. Elle sensibilise les publics aux pratiques artistiques et dynamise un territoire en stimulant les énergies.





## UN QPV DE TYPE “CENTRE VILLE À POPULATION ÂGÉE” [4]

Le quartier compte parmi les 17 QPV situés dans le Gard (**77 683 habitants** soit **10.3%** de la population départementale). De profil vieillissant (notamment des femmes), il recense **1 284 habitants**, soit plus d'un tiers de la population municipale (**38.6%**). La population du QPV est parmi les plus plus vieillissantes des QPV du Gard. Le quartier enregistre un très faible taux d'emploi notamment chez les jeunes et les séniors. Le taux de vacances des logements est également significatif.

### Démographie

Part des moins de 25 ans : 25.4%

Part des 75 ans et + : 17.5%

Indice de jeunesse : 0.6

Part des femmes : 53.6%

### Education

16/25 ans non scolarisés sans emploi : 50.6%

Taux de scolarisation des 15/24 ans : 38.5%

Part de la population sans diplôme : 45.9%

Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 11.4%

### Emploi

Taux de chômage : 47%

Taux d'emploi : 32.9%

Taux d'emploi des femmes : 31.2%

Taux d'emploi des 15/24 ans : 22.1%

Taux d'emploi des séniors : 23.8%

### Logement

Part des emménagements à moins de 2 ans : 21.8%

Part des emménagements à 10 ans et + : 31.5%

Part des ménages propriétaire propriétaires : 21%

Part des ménages d'1 personne de 75 ans et + : 18.5%

Part des logements vacants : 30.9%

Part des résidences principales achevées avant 1919 : 30.8%

### Pauvreté

Taux de pauvreté au seuil de 60% : 49%

### Source

[4] Selon la typologie proposée par l’Insee

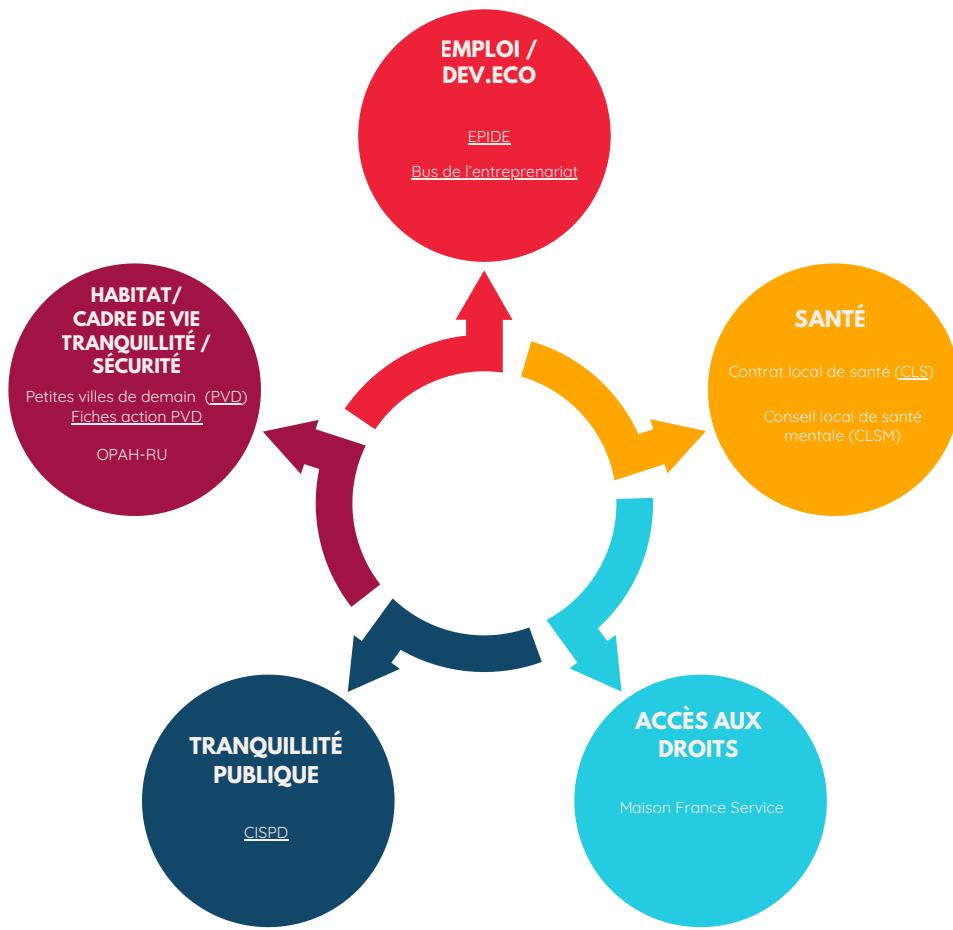
**Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté, dossier Occitanie**, n°7, juillet 2028

# DISPOSITIFS LOCAUX



## LES MESURES, EXPÉRIMENTATIONS, DISPOSITIFS LOCAUX

Pour en découvrir davantage  
Cliquez sur les [passages soulignés](#)



Accédez à  
[la carte interactive du SIG Ville](#)



# LE CONTRAT DE VILLE CÈZE-CÉVENNES

## GOUVERNANCE

Le contrat de ville est signé à l'échelle d'Alès Agglomération, mais il est piloté par un GIP Politique de la ville qui fonctionne à l'échelle des deux EPCI membres du groupement. En partenariat avec les collectivités, le GIP établit les diagnostics territoriaux, définit les orientations des contrats de ville, organise, anime et coordonne les dispositifs contractuels s'y référant (PRE, etc.).

La comitologie du contrat de ville s'articule autour des instances suivantes :

- Le Comité de pilotage du contrat de ville
- Les Comités techniques du contrat de ville
- Les Comités techniques de programmation
- Les groupes de travail thématiques.

Les groupes de travail thématiques pressentis font écho aux priorités repérées dans le quartier, ainsi que certains enjeux d'articulation (groupe inter-bailleurs). Le rôle de ces groupes thématiques est pluriel :

- Elaboration d'indicateurs de suivi des actions, dispositifs et politiques de droit commun mobilisables sur les territoires prioritaires
- suivi thématique des projets de quartiers
- Echange d'informations sur les éventuelles difficultés rencontrées par les associations ou les partenaires
- Coordination et articulation avec les dispositifs de droit commun
- Communication auprès des partenaires institutionnels de l'offre de service du territoire
- Identification des problématiques émergentes et les moyens d'y répondre

## LES SIGNATAIRES

### Collectivités

Région  
Département  
Communauté de communes  
Cèze Cévennes  
Ville de Saint-Ambroix

### Etat

Préfecture du Gard  
Procureur de la République

### Autres

ARS  
CAF  
France travail  
Education nationale  
MLJ  
CCI  
CMA  
Bailleurs (2)

# LE CONTRAT DE VILLE

## LES GRANDES PRIORITÉS POUR LE QUARTIER

### HABITAT ET CADRE DE VIE



- Un quartier plus vert et soucieux de l'environnement
- Un quartier plus propre
- Un quartier accessible à tous et plus sécuritaire
- Un quartier plus attrayant

### SANTÉ



- Faciliter l'accès aux droits en matière de santé et promouvoir/faciliter l'accès aux soins
- Développer des actions de prévention
- Développer l'offre de soins

### SPORT



- Favoriser les relations entre les différents acteurs socio-éducatifs et les associations sportives du territoire
- Proposer des infrastructures sportives de qualité et faciliter leur occupation

### PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE



- Agir sur la violence juvénile
- Assurer la sécurité des enfants et des personnes âgées
- Prévenir les trafics



Consulter le  
[contrat de ville](#)  
Cèze Cévennes

### CONTACTS UTILES

Politique de la ville, Blandine Zimmermann, directrice du GIP : [blandine.zimmermann@gip-pvac.fr](mailto:blandine.zimmermann@gip-pvac.fr)  
Déléguée de préfet, Sarah CENTOFANTI : [sarah.centofanti@gard.gouv.fr](mailto:sarah.centofanti@gard.gouv.fr)